

# FLASH INFO



Syndiqué-e-s CGT ayant ou non des mandats syndicaux ou élu-e-s aux CSE, pour vous informer des différentes actions que nous menons et des sujets sur lesquels nous travaillons.

Flash info

26 Octobre 2022

## Mobilisation interprofessionnelle ce jeudi 27/10/2022


### Faisons-nous entendre nous aussi chez ADPGSI !

Carlos Rodriguez nous annonce : **revenu du groupe +10% gains pour actionnaires +13%**

réunion d'information du 06/10/2022 : 96% d'entre nous ont annoncé être augmenté moins que l'inflation officielle de 5.6 % (390 votes)



#### après vous avoir entendu, revendications de la CGT d'ADPGSI

- une augmentation de 5.6 % au minimum pour tous  
Pour rappel lors de la grève de mai 2018, après 1h de grève, la direction octroyait 0.2% d'augmentation en plus
- une prime de partage de la valeur  
Demandée en CSE d'octobre, réponse de la direction : NON
- une charge de travail adaptée avec des embauches quand surcharge  
 En CSE d'octobre la direction est satisfaite d'annoncer qu'en FY22 1370 j de récupération ont été perdus et que c'est nettement moins que l'année dernière (2939 j en FY21)  
Pour nous, CGT, c'est toujours trop ! Rappel de la loi : **Toute heure travaillée doit être payée ou récupérée !**
- plus de souplesse dans le télétravail pour ceux et celles qui en font la demande  
Le rationnement d'accès au télétravail reste incompréhensible pour de nombreux collègues

Si vous aussi vous souhaitez agir au sein d'ADP : contactez nous

Nous contacter : [cgtadpgsi@laposte.net](mailto:cgtadpgsi@laposte.net) ou [cgt@adp.com](mailto:cgt@adp.com)

 Rejoignez notre groupe FACEBOOK  
Cgt adp gsi france



## Tous ensemble pour une véritable augmentation des salaires et **contre leur réforme des retraites**

Voici plusieurs mois que le Patronat, comme le Gouvernement, fait la sourde oreille aux revendications salariales des travailleuses et travailleurs. Ils se contentent d'augmentations automatiques du SMIC et de leur application au mieux dans les branches.

Cette revalorisation du salaire minimum est toujours en retard par rapport à l'inflation galopante que nous connaissons actuellement. Et même dans les branches où nous arrivons péniblement à obtenir une revalorisation de la grille salariale, celle-ci se cantonne aux premiers échelons dépassés par le SMIC.

Cette situation de paupérisation des masses laborieuses ne se limite plus qu'aux seul.e.s employé.e.s. Elle touche la quasi-totalité du salariat, qui perd de son pouvoir d'achat avec une inflation qui frise les 10%. Et dans le même temps, nous ne pouvons que constater l'augmentation des dividendes versés aux actionnaires des grandes entreprises qui sont aussi de grands donneurs d'ordres. Des donneurs d'ordres qui non content de pressuriser leurs salarié.e.s, pèsent fortement sur celles et ceux de leurs sous-traitants en comprimant d'une main de fer les prix d'achat.

Une telle situation ne peut pas durer ! Il est plus que vital de montrer, tant au Patronat qu'au Gouvernement, qui crée véritablement la richesse de ce pays ! Ce sont bien les salarié.e.s qui, par leur travail, produisent les bénéfices que se partagent les employeurs et les actionnaires.

Avec de telles personnes, il ne faut pas attendre un quelconque ruissellement sauf si, comme en 1936 et 1968, les salarié.e.s de tous les secteurs s'arrêtent de produire sans attendre que les autres le fassent à leur place. Nous devons chacun.e prendre notre part de responsabilité dans la lutte qui s'annonce pour l'amélioration de nos conditions de vie et de préservation de nos conquies sociaux.

**De la même façon, le gouvernement attaque notre système de retraite en allongeant la durée de cotisations. Et les conséquences ne sont pas neutres puisqu'il s'agira de travailler plus longtemps, et par conséquent, d'avoir une retraite moins longue. Ces éléments sont à conjuguer à une baisse des pensions. Nous ne pouvons laisser faire.**

Voilà pourquoi la Fédération des Sociétés d'Etudes appelle l'ensemble des salarié.e.s des secteurs qu'elle recouvre à faire grève, toute la journée, le jeudi 27 octobre 2022 ; à participer aux différentes manifestations organisées partout en France ce jour-là ; et à organiser avec leurs collègues des assemblées générales pour définir collectivement la suite du mouvement.

**LE 27 OCTOBRE  
TOUS ENSEMBLE CESSONS LE TRAVAIL POUR NOS SALAIRES  
ET NOS RETRAITES !**

Fédération des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex – Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42  
E-Mail : [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) – Site Internet : [www.soc-etudes.cgt.fr](http://www.soc-etudes.cgt.fr)